



# Année Scolaire 2019-2020

Informations spécifiques

4<sup>ème</sup>/3<sup>ème</sup>

4<sup>ème</sup>/3<sup>ème</sup>: Le lundi 2 septembre 2019 sera consacré à un accueil spécifique 4<sup>ème</sup>/3<sup>ème</sup> de 10h00 à 16h30 non stop.

Tous les élèves mangent au lycée (repas pris en charge par l'établissement).

Les fournitures seront achetées par l'établissement et le coût sera intégré à la facture. Il reste à votre charge d'acheter la trousse, son contenu, l'agenda et une calculatrice (type collègue Casio Fx 92). Cette dernière restera au lycée toute l'année .

# Informations spécifiques

Journée d'intégration

## **CAPa1 et CAPa2**

Chers parents,

Vos enfants rentrent pour une nouvelle année scolaire le 2 septembre 2019 à 9h 30. Cette journée sera ponctuée de différents événements.

### **9h00-10h00 Présentation de l'année par le professeur principal.**

Le professeur principal de la classe présentera le programme, les objectifs, les examens ...

### **10h00-11h30 Entretien individuel avec les enseignants de la filière**

Chaque élève aura un entretien avec un enseignant de la filière pour déterminer ses éventuelles difficultés, évaluer ses besoins et prendre en considération ses attentes.

### **11h30-16h30 Activité d'intégration (Accrobranche)**

Nous partirons en car pour Valaurie pour y faire une activité sportive. Afin que ce dernier événement de la journée se déroule dans les meilleures conditions il est demandé aux élèves de prévoir, une tenue adaptée à la pratique de l'accrobranche (Baskets, jogging), aux conditions météo et un pique-nique **pour les élèves externes**. En plus d'une boisson pour le pique-nique, penser à prendre une petite bouteille d'eau pour l'activité sportive.

Vos enfants seront libérés à 16h30.

# Informations spécifiques

## CAPa1

**CAPa 1<sup>ère</sup> année** : Afin de vous permettre d'organiser au mieux la formation de votre enfant nous vous envoyons dès aujourd'hui les dates et conditions de stages pour l'année 2018-2019. Il est **fortement recommandé de rechercher les deux stages dès maintenant.**

**Les conditions de lieux et de dates sont obligatoires afin de valider l'épreuve de stage à l'examen (coefficient 5)**

### **Dates :**

**Stage 1** : 2 semaines du 18 au 29 novembre 2019 en vente ou en service.

**Stage 2** : 2 semaines du 16 au 27 mars 2020

Si : *Stage 1 en service alors stage 2 en vente*

Si : *Stage 1 en vente alors stage 2 en service*

**Stage 3** : 2 semaines du 8 au 19 juin 2020 vente ou service.

En résumé : 2 semaines en service, 2 semaines en vente et 2 semaines en vente ou service selon le projet de l'élève (possibilité de retourner sur un même lieu).

### **Modalités :**

Les lieux de stages autorisés en service :

Ecoles maternelles, structures multi accueil, EHPAD (maison de retraite), foyer logement, structure pour personnes en situation de handicap (adultes, enfants), structure d'aide à domicile, assistante maternelle agréée.

Les lieux de stages autorisés en vente (priorité à la mise en rayon de produits alimentaires au moins pour un stage):

Mini libre-service, superette, supermarché, hard discount, boulangerie, pâtisserie, boucherie, charcuterie, produits régionaux, vente sur les marchés, fruits et légumes, crèmerie, fromagerie, caveau de vente des caves coopératives, graineteries, animalerie, jardinerie (ex : jardiland, Gam vert.....), magasins spécialisés.

**Attention** : merci de ne pas demander directement de stage en EHPAD de Valréas.

**Notre partenariat est organisé entre les différentes structures et les stages passent par l'enseignante référente.**

# Informations spécifiques

## CAPa 2

**CAPa 2<sup>ème</sup> année** : Afin de vous permettre d'organiser au mieux la formation de votre enfant nous vous envoyons dès aujourd'hui les dates et conditions de stages pour l'année 2019 – 2020. Il est **fortement recommandé de rechercher les stages dès maintenant.**

**Les conditions de lieux et de dates sont obligatoires afin de valider l'épreuve de stage à l'examen (coefficient 5)**

### **Dates :**

**Stage 4** : 3 semaines du 7 au 25 octobre 2019 (en vente ou service)

**Stage 5** : 3 semaines du 6 au 25 janvier 2020 à choisir en fonction du stage 4

Si : *Stage 4 en service alors stage 5 en vente*

Si : *Stage 4 en vente alors stage 5 en service*

**Stage 6 semaines d'ouverture** : 2 semaines du 27 avril au 7 mai 2020 à définir selon le projet de l'élève

### **Modalités :**

Les lieux de stages autorisés en service :

Ecoles maternelles, structures multi -accueil, EHPAD (maison de retraite), foyer logement, structure pour personnes en situation de handicap (adultes, enfants), structure d'aide à domicile, assistante maternelle agréée.

Les lieux de stages autorisés en vente :

Mini libre-service, superette, supermarché, hard discount, boulangerie, pâtisserie, boucherie, charcuterie, produits régionaux, vente sur les marchés, fruits et légumes, crèmerie, fromagerie, caveau de vente des caves coopératives, graineteries, animalerie, jardinerie (ex : jardiland, Gam vert...), magasins spécialisés.

**Retour définitif des dossiers de stage CAPA fin Mars**

**Pour envoi à l'examen (la date sera donnée ultérieurement)**

**Attention** : merci de ne pas demander directement de stage en EHPAD de Valréas. Notre partenariat est organisé entre les différentes structures et les stages passent par l'enseignante référente.

# Informations spécifiques

## SECONDE SAPAT

Pour le lundi 2 septembre à 10h30

Prévoir une trousse, une pochette, un agenda, un porte-vue personnalisable A4 -40 vues et des crayons de couleurs

### PERIODES DE FORMATION EN ENTREPRISE

Classe de 2nde SAPAT

LYCEE St DOMINIQUE VALREAS

Année scolaire 2019 – 2020

| Objectifs identiques pour les deux périodes de stage   | Lieu  | Périodes  |
|--|---|---|
| Participer à des activités d'aide à la personne : aide au confort, animation, soins, aide au repas, animation.<br>Participer à des activités de restauration.<br>Participer à des activités d'entretien des locaux | Toute structure accueillant des enfants de moins de 6 ans<br>Toute structure accueillant des personnes dites fragiles : personnes âgées, malades, ou en situation de handicap | Du 24 février au 06 mars 2020<br><br>Du 08 juin au 26 juin 2020 |

**Remarque** : une période se fera obligatoirement avec des enfants de moins de 6 ans et l'autre avec des personnes dites fragiles (personnes âgées, ou personnes malades, ou personnes en situation de handicap).

**Attention** : pour les stages en maison de retraite ou en service hospitalier à Valréas, nous avons une convention avec l'hôpital et vous **ne devez pas vous présenter à l'hôpital** mais passer par le lycée.

#### **Lieux de stage possibles :**

**Petite enfance** : crèches, maisons d'assistantes maternelle (MAM), école maternelle, centres de loisirs.

**Personnes malades ou âgées** : hôpitaux service SSR et médecine, maison de retraite, foyer logement, association d'aide à domicile.

**Personnes en situation de handicap** : ESAT ; foyer d'hébergement, IME

# Informations spécifiques

## SECONDE VENTE

### PERIODES DE FORMATION EN ENTREPRISE

#### Classe de 2<sup>de</sup> Vente

Année scolaire 2019 – 2020

| Périodes                      | Objectifs   | Lieu  |
|-------------------------------|---|---|
| Du 24 février au 06 mars 2020 | Découvrir le fonctionnement d'une structure de vente.<br><br>Gestion des stocks et du rayon   | Structures commerciales<br>- a) Soit en produits alimentaires sauf boulangerie et boucherie<br>- b) Soit en non-alimentaire<br><br>Si l'élève choisit une structure en produits alimentaires, ce stage sera pris en compte pour le Bepa |
| Du 08 juin au 27 juin 2020    | Développer différentes activités dans une structure.<br><br>Application des techniques commerciales, communication et travail en équipe | <b>Obligatoirement</b> en vente de produits alimentaires.<br><br>Structures commerciales en produits alimentaires sauf boulangerie et boucherie, soit dans la grande distribution, soit en vente traditionnelle.                        |

## Informations spécifiques

### **PREMIERE SAPAT**

- **1<sup>ère</sup> SAPAT** : Stages : la formation comprend trois périodes de stage.

**Le premier stage** aura lieu du **4/11 au 15/11/2019**. L'activité principale sera l'aide à la personne. Ce stage doit avoir lieu obligatoirement auprès des enfants (crèche et école maternelle) ou auprès d'un public fragile (maison de retraite ou centre pour personnes en situation de handicap).

**Le second stage** se déroulera du **27 janvier au 14 février 2020**.

L'activité principale sera aussi l'aide à la personne (les écoles maternelles ainsi que les MAM (Maisons d'Assistantes Maternelles) ne sont pas des lieux de stage valides pour ce stage).

**Le troisième stage** aura lieu du **8 juin au 03 juillet 2020**. Il devra se passer dans une structure liée à la promotion du territoire (mairie, office de tourisme, magasin de vente de produits régionaux, musée, hôtel ...).

## Informations spécifiques

### **PREMIERE VENTE**

- **1<sup>ère</sup> Vente** : Stages : la formation comprend trois périodes de stage.

**Le premier stage** aura lieu du **04/11 au 16/11/2019**. Votre enfant devra choisir une structure commerciale dans le domaine des produits alimentaires. Cette structure pourra être identique à celle de juin 2019. La demande devra être effectuée dès cet été. Les conventions de stage seront à votre disposition au lycée dès le 27 août ou en téléchargement sur le site du lycée. **Ce stage est le dernier pris en compte pour l'obtention du BEPA.**

**Le second stage** aura lieu du **3/02 au 22/02/2020**. Votre enfant devra choisir une structure commerciale avec une activité de vente, mais pas forcément dans le domaine des produits alimentaires.

**Le troisième stage** aura lieu du **08/06 au 04/07/2020**. Votre enfant devra choisir une structure commerciale dans le domaine des produits alimentaires. **Cette période est la première prise en compte pour le bac professionnel.**

Pas d'Informations spécifiques

**Pour les deux classes de Terminale**